

## Enedis constate une baisse historique de 20% de la consommation électrique de l'éclairage public

**Au cours des 15 premiers jours de décembre 2022, Enedis constate une baisse historique de 20% de la consommation de l'éclairage public en France. Alors que chacun cherche les leviers de sobriété, les collectivités mettent en oeuvre celui de l'éclairage public, qui représente plus de 40% de leur consommation électrique annuelle.**

### Une baisse historique de 20% pour la consommation de l'éclairage public

Conformément aux résultats du Baromètre publiée par Enedis et CSA en novembre 2022<sup>1</sup> : les collectivités ont fait de la sobriété une priorité. Ainsi, 68% des maires déclaraient avoir déjà pris des mesures d'extinction de l'éclairage public dans leur commune.

Quelques semaines plus tard, Enedis constate que c'est une réalité : la consommation électrique liée à l'éclairage public des 15 premiers jours de décembre 2022 a baissé de 20% en « cœur de nuit », c'est à dire entre minuit et 4h par rapport à la même période de 2021. Il s'agit d'une baisse très significative, la plus importante constatée.

### Les efforts importants des collectivités révélés

L'éclairage public représente en moyenne 41 % de la consommation d'électricité des communes françaises<sup>2</sup>, avec 11 millions de points lumineux sur l'ensemble du pays, soit une puissance appelée de 1 300 mégawatts (la puissance d'un réacteur nucléaire). C'est un levier d'économies d'énergie majeur et les collectivités l'ont compris en prenant des mesures pour mieux piloter et réduire leur consommation en matière d'éclairage public. Le développement de solutions comme « Mon éco-éclairage public » proposée par Enedis a pu contribuer à cette baisse historique de la consommation de l'éclairage public.

Pour aller plus loin, [l'Observatoire français de la Transition Ecologique](#) permet d'observer les mutations à l'oeuvre, notamment l'évolution de l'éclairage public par région et département. La Creuse est ainsi le département qui a connu la plus grande baisse de consommation électrique liée à l'éclairage public en 1 an.

<sup>1</sup> Lien vers le Baromètre : <https://observatoire.enedis.fr/barometre>

<sup>2</sup> Source : [ecologie.gouv.fr](http://ecologie.gouv.fr)

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.